

Gestion des Espaces Naturels - Valorisation du Patrimoine



Gestion des Espaces Naturels Valorisation du Patrimoine

► Une formation en deux ans :

- Former un technicien ayant une approche transversale de la Gestion et de la Protection de la Nature et qui soit à même d'apporter son savoir-faire professionnel de façon claire, réfléchi et efficace.
- Acquérir des compétences pour conduire des projets de gestion environnementale.
- Procéder à des diagnostics naturalistes.
- Participer à des démarches de médiation.
- Réaliser des chantiers.
- Proposer des activités d'accueil du public.

► Un enseignement modulaire autour de deux domaines :

Domaine commun :

Ouverture sur le monde, compréhension des faits économiques, sociaux ; Information, expression et communication / Économie, droit, sociologie, techniques d'expression, de communication d'animation et de documentation - Langue vivante : Anglais

Domaine professionnel :

Connaissances scientifiques, techniques, économiques, réglementaires, sociales et culturelles, liées au secteur professionnel :

Expertises naturalistes, génie écologique, animation d'un public, gestion de la nature et concertation territoriale, démarche de projet d'aménagement et de valorisation des espaces naturels, un programme d'action de génie écologique ou un projet de valorisation et de préservation environnementale d'un espace.



Le traitement des données (mathématiques) et l'informatique adaptés au domaine professionnel, technologie de l'information et du multimédia.

Des stages en milieu professionnel :
12 à 14 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité.

Exigences de la formation :

- Une démarche positive et constructive.
- Des aptitudes physiques appropriées.
- Une grande motivation pour le domaine de l'environnement.

Des partenariats

Une formation ancrée sur un territoire avec des acteurs spécifiques constituant un réseau assurant une formation ouverte sur le monde professionnel.

Un territoire sensible autour du Golfe du Morbihan et la zone littorale du Morbihan Sud avec les îles, un arrière pays agricole, un bocage et des forêts, des bassins versants...

Un travail en partenariat avec des syndicats mixtes, le conservatoire du littoral et des rivages lacustres, des collectivités locales et territoriale, des chambres consulaires, des associations.

Poursuite d'études :

Plus de 50% de nos étudiants poursuivent leurs études en Licences Professionnelles, Licences d'aménagement, Masters...

Insertion professionnelle :

Collectivités territoriales, Structures intercommunales, Associations, Fédérations de pêche en qualité d'Agent technique espaces naturels, Garde littoral, Animateur nature, Chargé de mission déchets, Technicien de rivières, Bureau d'études...

ARCHITECTURE DE LA FORMATION

► Une formation modulaire sur 2 ans



Un enseignement général et professionnel

Traitement des données et informatique

- Mathématiques 72 h
- Informatique 43 h

Expression Communication

- LV1 Anglais 116 h
- Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation 174 h

Environnement économique

- Organisation économique, sociale et juridique 87 h

Activités pluridisciplinaires du domaine commun

24 h

Domaine professionnel

Connaissances scientifiques, techniques, économiques, réglementaires, sociales et culturelles, liées au secteur professionnel

- Expertise naturaliste 217 h
- Gestion de la nature, Concertation territoriale 116 h
- Opération de génie écologique 145 h
- Animation d'un public 101 h
- Démarche de projet d'aménagement 101 h
- Programme d'action de génie écologique ou projet de valorisation et de préservation 130 h

Autres activités

- Pluridisciplinarité 150 h
- Education Physique et Sportive 87 h

Des modules d'Initiatives Locales (MIL) au choix du lycée

Système d'Information Géographique
Entreprise et Environnement

47 h
40 h



► La formation professionnelle

Des études concrètes sur le terrain : le littoral, le milieu agricole, les zones humides, la forêt et la montagne.

Des partenariats avec la profession pour des projets d'action de génie écologique, de valorisation et de préservation environnementale d'un espace.



► Des stages en milieu professionnel

12 à 14 semaines en France ou à l'étranger dans des structures adaptées à la formation

- Bureaux d'étude, Services spécialisés : ONF, Gestionnaires de site.
- Administrations, Collectivités Territoriales, Organismes agricoles.

Pour les stages à l'étranger, possibilité d'accès aux bourses du Ministère de l'Agriculture, du Conseil Régional, Erasmus+

Obtention du diplôme :

- Pour moitié par le contrôle continu au cours des deux années de formation,
- Pour moitié par un examen terminal.

Etudiant :

- Possibilité de bourses de l'enseignement supérieur.
- Fichier d'adresses de logements à l'extérieur du lycée, proposé aux étudiants.

CONDITIONS ET PROCÉDURES D'ADMISSION :

- Après un bac Général S
- Après un bac Technologique STAV
- Après un bac Pro
- Autres baccalauréats
- Après une année universitaire

Suivre
la procédure
Parcoursup

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Frais de scolarité :
Voir la fiche tarif

Demi-pension :
Voir la fiche tarif

Frais supplémentaires :

- Achat d'ouvrages à caractère professionnel : guides naturalistes, guide de méthodologies appliquées à l'élaboration de plan de gestion,
- Hébergement, restauration.
- Certaines options choisies en E.P.S.
- Frais de carburant lors d'utilisation de véhicule personnel. Dans le cadre de covoiturage, ces frais sont répartis entre les étudiants.

Hébergement :

Le Point Infos Jeunesse à Auray (Tél : 02 97 24 25 00) peut être consulté lors de la recherche de logements. Une liste d'adresses sur Auray et sa région est également à disposition des étudiants au secrétariat. Il existe un foyer des jeunes.

Equipements personnels :

Un équipement minimum (bottes, chaussures et vêtements adaptés aux activités extérieures) est demandé.

Une paire de jumelles, appareil photos numériques, guides naturalistes si vous les possédez.

Des salles informatiques sont libres d'accès.

La détention d'un permis de conduire est un atout pour la recherche de stage.

LEAP Kerplouz LaSalle - Auray

BP 40 417 - 56 404 Auray cedex

Tél : 02 97 24 34 40 - Fax 02 97 24 34 41

auray@cneap.fr

www.kerplouz.com



Kerplouz
Auray LaSalle